



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

ANNEXE AU RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS MUNICIPAL N°06-2022

Budget 2023

Comptes 1 – Administration générale

110.3182 - Frais de téléphones et communications

Pour quelle raison y a-t-il cette diminution de CHF 5'000.- alors que les comptes de ces dernières années se montent toujours à plus de CHF 7'000.- ?

- Reclassement des frais téléphoniques. On les retrouve dans d'autres dicastères.

110.3193 - Cotisations de membres

De quoi s'agit-il ? Pourquoi y a-t-il une augmentation de plusieurs milliers de francs ?

- Il s'agit de diverses associations dont la commune fait partie comme ADCV (Association Des Communes Vaudoises ou ARDGV Association Régionale Du Gros-De-Vaud (grosse part).
- L'augmentation est due à la réflexion d'éventuellement rejoindre l'UCV (Union des Communes Vaudoises, association plus grande avec des problématiques plus proches des nôtres).

190.3189 - Prestations de tiers

De quoi s'agit-il ?

- Il s'agit des prestations fournies par l'entreprise T2i. L'augmentation importante du prix est probablement due à un changement stratégique de la part de cette entreprise.

Comptes 2 – Finances

220.3223 - Intérêts des emprunts à moyen et long terme

L'augmentation est-elle due à la fin des taux d'intérêts négatifs ?

- Oui. On emprunte aujourd'hui à environ 1,2% à court terme.

Comptes 3 – Domaines et bâtiments

310.3145.2 - Entretien terrain de football
Est-ce que les dégâts causés par le Venoge Festival ne vont pas causer des entretiens plus importants ?

- Tous les dégâts sont payés par le Venoge Festival (garantie financière et assurance).

351.3123 - Consommation d'électricité
Avez-vous tenu compte de l'augmentation du prix de l'électricité en 2023 ?

- Oui, l'augmentation prévue du prix de l'électricité a été prévue dans les différents comptes.

352.4362 - Remboursement de frais
De quoi s'agit-il ? Pourquoi y a-t-il une augmentation ?

- L'ASIVenoge paie pour les différents frais liés à la grande salle.

320.3528 - Participation aux frais du garde forestier

Pour quelle raison y a-t-il une diminution du budget pour ce compte ?

- L'ancien garde forestier est parti à la retraite. Le nouveau garde forestier, plus jeune, a un salaire plus bas.

352.4271 - Locations privées

Pour quelle raison y a-t-il une augmentation des locations de la grande salle ?

- Une partie de l'augmentation est due à l'utilisation de la grande salle par le Venoge Festival.

356.3133 - Achats de produits et fournitures de nettoyage

Pour quelle raison rien n'est-il prévu au budget ?

- L'UAPE est entretenue par l'AJERCO.

Compte 4 - Travaux

430.3050 - Assurances accidents et maladie

Pour quelle raison le budget prévu est de CHF 9'500.- alors que, dans les comptes, le montant est toujours supérieur à CHF 11'000.- ?

- Il y a eu un changement de contrat. Les prix sont moins chers.

451.4342 - Taxes déchets forfaitaires
Y a-t-il une augmentation de la taxe ordure ou est-ce l'augmentation de la population qui justifie cette augmentation des recettes ?

- La taxe a été augmentée de CHF 5.- par personne en 2022.

430.4901 - Imputations internes de frais de personnel

Pourquoi les imputations de frais de personnel varient autant ?

- Les calculs sont compliqués car les sommes fluctuent d'une année à une autre (exemple : beaucoup de fuites d'eau, donc les frais de personnels seront élevés dans les comptes 46).

460.3311.2 – Amortissements d'ouvrage de génie civil (sans routes)

Pour quelle raison cet amortissement a-t-il diminué ?

- L'amortissement pour certains ouvrages est arrivé à son terme.

Comptes 5 – Instruction publique et cultes

512.3011 - Traitements du personnel

D'où provient cette hausse inhabituelle ?

- Cette hausse est expliquée principalement par les primes d'ancienneté versées selon le règlement du personnel de la commune.

512.3133 - Achats de produits et fournitures de nettoyage et 512.3141 Entretien des bâtiments

Pour quelle raison le budget n'est-il pas adapté alors que les coûts de ces dernières années sont plus élevés ?

- Ces dernières années, des produits chers et en quantités importantes ont été utilisés à cause de l'épidémie de COVID et des nettoyages nécessaires.

580.3141 - Entretien des bâtiments

Pourquoi le budget 2023 reste si bas alors que les comptes de ces dernières années sont plus élevés ?

- En 2023, il y aura peu d'entretien à effectuer.

512.3113 - Achats de mobilier et d'équipements

Pour quelle raison le montant est autant inférieur aux comptes 2020 et 2021.

- Des achats ont été effectués en 2020 et 2021 mais ne sont pas prévus pour 2023.

580.3123 - Consommation d'électricité

Pour quelle raison il n'y a pas d'augmentation des frais d'électricité dans ce compte ?

- Il n'y a qu'un culte par mois et l'utilisation de l'église est réduite.

Comptes 8 – Services industriels

810.3185 - Honoraires et frais d'expertises

Comment expliquer ce montant ?

- C'est le montant qui est prévu pour l'étude de différents travaux dans la commune.